



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

30/11/2006: Recherche: pour une reconnaissance européenne de la profession de "chercheur" - Françoise Grossetête, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

Lors de sa session plénière des 29 et 30 novembre 2006, le Parlement européen a débattu et s'est prononcé sur dix rapports liés au septième programme-cadre de recherche de l'Union européenne, qui couvrira la période 2007-2013. Ce programme, doté d'une enveloppe de 54 milliards d'euros, devrait pouvoir entrer en vigueur comme prévu le 1er janvier 2007. Intervenant dans le débat, la Vice-Présidente du Groupe PPE-DE (Centre-Droit) Françoise Grossetête (UMP, F) a rappelé que la recherche ne peut se faire sans les hommes. Elle a proposé la création d'un véritable espace européen de la recherche, accompagnée de la reconnaissance de la "profession de chercheur".

"La recherche ne peut se faire sans les hommes ! Le groupe PPE-DE soutient ainsi la création d'un véritable espace européen de la recherche, accompagnée de la reconnaissance comme il se doit de la "profession de chercheur".

"Pour cela", a déclaré Françoise Grossetête, "il faut simplifier les procédures d'accès aux bourses Marie Curie, favoriser une approche de la recherche davantage basée sur les objectifs de croissance et de compétitivité (processus de Lisbonne), notamment en favorisant les passerelles entre universités et entreprises".

L'Euro-Députée UMP a par ailleurs souligné la nécessité de contrôler l'efficacité des aides accordées et l'utilisation des fonds publics distribués, et promouvoir une véritable égalité homme-femme. Elle a aussi insisté sur l'importance d'accorder une attention particulière, dans le cadre des actions Marie Curie, à l'encadrement de la protection intellectuelle, à la fois pour ce qui est des résultats de la recherche et pour le chercheur individuel.

"Enfin, nous attendons tous une meilleure information de la Commission européenne envers le Parlement européen pour le suivi de ce programme", a conclu Françoise Grossetête.

Pour toute information:

Françoise Grossetête, Député européen Tél: + 322 284 79 52

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>